



Guide de conformité RGPD

Quels sont les impacts sur les
systèmes de gestion de
l'impression ?

par PaperCut Software, le 10 juillet 2017





Mise en conformité RGPD de votre système d'impression

Le RGPD (Règlement général sur la protection des données) (en anglais General Data Protection Regulation, GDPR) entrera en vigueur le 25 mai 2018, avec des pénalités très sévères en cas de manquement aux obligations relatives à la protection des données personnelles.

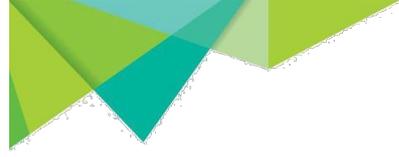
Cette réglementation s'applique à toute organisation employant des salariés résidant dans l'Union européenne, et susceptible de collecter et traiter des informations à caractère personnel sur ses salariés.

Le RGPD constitue une avancée considérable en matière de réglementation des données personnelles dans l'Union Européenne et a des répercussions d'envergure internationale, avec notamment l'adoption de réglementations similaires par certaines juridictions.

L'objectif du RGPD est de restituer à chaque individu le contrôle de ses données personnelles, tout en améliorant la protection des données personnelles par l'application d'un ensemble de règles uniformisées. Dans ce cadre, de nouveaux termes ont été introduits :

- « Responsable de traitement » : l'entité qui conserve et gère les données de l'utilisateur.
- « Personne concernée » : la personne à qui appartiennent les données collectées. Une Personne concernée est toute personne identifiable ; il peut s'agir d'un prospect, d'un client ou d'un employé de l'entreprise.
- « Sous-traitant » : une organisation qui traite les données pour le compte du responsable de traitement (par exemple, un fournisseur de service cloud).

Pour être en conformité avec la réglementation RGPD, les organisations doivent garantir que leurs systèmes IT sont sécurisés. La protection des données doit s'appliquer *dès la conception et par défaut* (ce qu'on appelle le principe « by design and by default »). Les organisations doivent également respecter les droits des Personnes concernées et garantir qu'elles donnent leur consentement au stockage des informations et puissent informer rapidement les autorités en cas de manquement. Les Personnes concernées doivent également pouvoir accéder à leurs informations sur demande et exiger leur suppression.



Pourquoi faut-il sécuriser le système d'impression ?

La sécurisation du système IT et sa conception dans les règles de l'art sont les prérequis de tout système compatible RGPD. La nouvelle réglementation place la barre plus haut en exigeant que la sécurité soit prise en compte dès la conception et en stipulant que les données personnelles soient anonymisées dans la mesure du possible.

Ces exigences s'appliquent également au système d'impression. Un système d'impression non sécurisé est un facteur de vulnérabilité pour votre organisation, et cela pour les deux raisons suivantes : premièrement, il constitue un point d'entrée pour les « hackers » et deuxièmement, les documents imprimés eux-mêmes représentent un risque de perte de données. Selon le rapport Quocirca¹ de 2017, plus de 80 % des entreprises sont préoccupées par la perte de données liées aux documents imprimés, et 61 % d'entre elles déclarent avoir subi des pertes au cours de l'année passée.

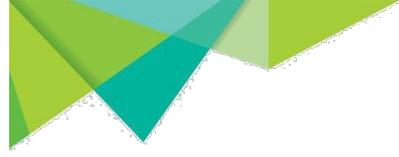
À propos de PaperCut

PaperCut est un fournisseur global en logiciels de gestion d'impression. Sa gamme de produits PaperCut NG et PaperCut MF en a fait un leader du marché.

PaperCut MF équipe plus de 125 000 périphériques multifonctions ou à fonction unique dans 28 pays de l'Union Européenne. Forts de cette base installée, nous garantissons un produit fiable qui répond à toutes vos exigences, aussi bien en contrôle de coûts qu'en productivité.

Ce document présente les cinq mesures proactives qui permettront à votre système d'impression d'être en conformité avec la réglementation GDPR. Vous découvrirez comment PaperCut MF peut vous aider à atteindre les exigences GDPR.

¹ "Print in the digital age" Louella Fernandes, Quocirca 2017



Cinq mesures proactives pour atteindre la conformité RGPD

1. Sécurisation de votre système d'impression

La sécurisation de votre système d'impression passe par la sécurisation de bout-à-bout du flux d'impression (du moment où l'utilisateur envoie une commande d'impression à l'ensemble du cycle de vie d'un document imprimé). Les principales infrastructures comme les serveurs d'impression et le réseau doivent être correctement sécurisées. Les solutions de gestion de l'impression telles que PaperCut NG et PaperCut MF jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre d'une infrastructure d'impression sécurisée. Notre livre blanc *Sécurisation de votre système d'impression* fournit des recommandations à ce sujet.

2. Vers la fin des impressions indésirables avec la libération d'impression sécurisée

Chaque jour des organisations jettent des centaines de documents oubliés dans les bacs d'alimentation des imprimantes. Cela est dommageable non seulement du fait du gaspillage mais aussi parce que ces documents sont susceptibles de contenir des informations confidentielles ou à caractère privé. La libération d'impression sécurisée est une solution simple et éprouvée. En effet, les documents ne sont imprimés qu'au moment où l'utilisateur se présente devant l'imprimante et s'authentifie. Cette fonctionnalité à elle seule justifie la mise en place d'une solution de gestion de l'impression comme PaperCut MF. Elle procure un retour sur investissement positif et des améliorations non négligeables en matière de sécurité.

3. Mise en œuvre d'une politique d'impression visant à protéger les documents imprimés

Une fois le document imprimé entre les mains de la personne à l'origine de l'impression, que se passe-t-il ? Il est important de prendre en compte les risques éventuels. Comment les documents sont-ils stockés au sein de l'entreprise ? Comment s'effectue leur recyclage ou leur élimination ? Des informations confidentielles sont-elles en danger ? Il arrive fréquemment que les documents imprimés sortent de l'entreprise. Cela accroît le risque d'atteinte à la confidentialité des données ou à la perte de données. Les employés doivent être sensibilisés aux risques encourus lorsqu'ils sortent des documents imprimés de l'entreprise. En cas de problème, il est important de pouvoir retracer l'historique d'un document imprimé (par qui a-t-il été imprimé, quand et où). Cette capacité en elle-même constitue pour les utilisateurs une forte incitation à prendre soin des documents imprimés.



Exemple de politique d'impression :

Les fonctions d'impression en filigrane et de signature numérique de PaperCut NG et PaperCut MF permettent de retracer l'historique d'un document imprimé. La signature peut être utilisée pour retracer un document imprimé jusqu'au journal d'impression. Des informations telles que la date, l'heure, le nom de l'imprimante, et l'auteur de l'impression seront disponibles.

4. Respect du droit des Personnes concernées à l'accès à l'information

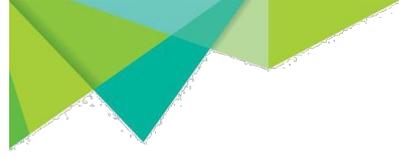
Le RGPD oblige les organisations à protéger les droits des Personnes concernées dans la mesure où des informations d'authentification ou à caractère privé les concernant sont stockées. Parmi ces droits, la possibilité pour une Personne concernée de demander et d'obtenir l'accès à l'ensemble des informations stockées par le Responsable de traitement à son sujet.

Un système de gestion de l'impression tel que PaperCut NG ou PaperCut MF stocke des informations sur chaque utilisateur (son nom, son adresse email et son historique d'impression).

Exemple de politique d'impression :

PaperCut NG et PaperCut MF intègrent un outil qui permet de fournir l'ensemble des informations relatives à un utilisateur particulier. Les organisations peuvent ainsi satisfaire aux demandes éventuelles des utilisateurs souhaitant avoir accès à leurs informations.

Cette fonctionnalité exporte l'ensemble des informations connues sur un utilisateur et stockées dans Papercut NG ou Papercut MF (cela inclut notamment le nom d'utilisateur, le comportement d'impression, le nom des tâches d'impression, etc.).



5. Respect du droit à l'oubli des Personnes concernées

Les Personnes concernées disposent d'un droit à l'oubli pour les informations les concernant. Ainsi, elles peuvent demander à une organisation « d'oublier » toutes les informations relatives à leurs comptes si elles ne sont plus nécessaires. Parmi les exemples les plus fréquents, un ex-employé peut exiger qu'une organisation ne conserve pas son historique d'impression.

Exemple de politique d'impression :

PaperCut NG et PaperCut MF procurent une commande qui permet d'effacer dans la base de données toutes les informations d'identification relatives à un utilisateur spécifique.

Cette commande supprime le compte de l'utilisateur dans PaperCut NG ou PaperCut MF, et expurge les données d'identification telles que l'historique des transactions de l'utilisateur, l'historique des tâches d'impression, les informations relatives à son compte, et les informations personnelles. À des fins de reporting et de contrôle des coûts, toutes les informations à caractère transactionnel sont conservées dans la base de données sans qu'elles soient associées à des informations utilisateur comme le nom d'utilisateur.

Récapitulatif

Le RGPD oblige les organisations à prendre en compte la confidentialité des données personnelles et à protéger les droits des utilisateurs. Cette responsabilité couvre l'ensemble du système IT, y compris le système d'impression. Chez PaperCut, nous nous engageons à aider nos clients à mettre en place les exigences RGPD. Nos solutions sont dotées de fonctionnalités visant à assurer la conformité avec la réglementation RGPD.